

**Régie du bâtiment du Québec**

---

---

**Étude des crédits**

**2022-2023**

---

---

**Demande de renseignements généraux  
de l'Opposition**

---

---

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

# **TABLE DES MATIÈRES**

---

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :
  - a) les endroits et dates de départ et de retour ;
  - b) la copie des programmes et rapports de mission ;
  - c) les personnes rencontrées ;
  - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
  - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
  - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
  - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
    - les détails de ces ententes ;
    - les résultats obtenus à ce jour ;
  - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé ;
  - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés,
  - j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts ;
  - k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions ;
  - l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.
  
2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :
  - a) les raisons du déplacement ;
  - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
  - c) les coûts ventilés ;
  - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ;
  - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
  
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
  - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 ;
  - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
  - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
  - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
  - e) le but visé par chaque dépense ;
  - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;
  - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
  
4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :

  - a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
  - b) le but visé par chaque dépense ;
  - c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
  - d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :

  - e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
  - f) le but visé par chaque dépense ;
  - g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
  - h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

  - i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
  - j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ;
  - k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
  - l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ;
  - m) le but visé par chaque dépense ;
  - n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
  - o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

**#** **TABLE DES MATIÈRES**

---

5. La liste des dépenses en formation de communication :
- Organisée par le ministère ou l'organisme :
- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
  - b) le but recherché par chaque dépense ;
  - c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.
- Données par un professionnel ou une firme externe :
- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 ;
  - e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;
  - f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
  - g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ;
  - h) le but visé par chaque dépense ;
  - i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.
6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :
- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
  - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
  - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
  - d) la date d'octroi du contrat ;
  - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ;
  - f) l'échéancier ;
  - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune ;
  - b) la grille d'évaluation des soumissions ;
  - c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ;
  - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ;
  - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
  - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ;
  - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
  - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
  - e) une description de son mandat ;
  - f) la date de début de son contrat ;
  - g) la date prévue de fin de son contrat ;
  - h) sa rémunération annuelle.
9. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet ;
  - b) la nature du projet ;
  - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
  - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
  - e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
  - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
  - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
  - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
  - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
  - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
  - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

# **TABLE DES MATIÈRES**

---

- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
  - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
  - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2021-2022.
10. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :
- a) la photocopie ;
  - b) le mobilier de bureau ;
  - c) l'ameublement ;
  - d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ;
  - e) le distributeur d'eau de source ;
  - f) le remboursement des frais de transport ;
  - g) le remboursement des frais d'hébergement ;
  - h) le remboursement des frais de repas ;
  - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
  - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
    - I. a) au Québec ;
    - II. b) à l'extérieur du Québec.
11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense liée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
  - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
  - c) les coûts d'acquisition des appareils ;
  - d) le coût d'utilisation des appareils ;
  - e) le coût des contrats téléphoniques ;
  - f) les noms des fournisseurs ;
  - g) le nombre de minutes utilisées ;
  - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
  - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
  - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
  - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :
- a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ;
  - b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ;
  - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;
  - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
  - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
    - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
  - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;
  - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
  - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;
  - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ;

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

**#** **TABLE DES MATIÈRES**

---

- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;
  - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ;
  - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ;
  - m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions) ;
  - n) le nombre d'employés permanents et temporaires ;
  - o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ ;
  - p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;
  - q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
  - r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
13. Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 :
- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ;
  - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;
  - c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
14. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location ;
  - b) la superficie totale pour chaque local loué ;
  - c) la superficie totale réellement occupée ;
  - d) la superficie inoccupée ;
  - e) le coût de location au mètre carré ;
  - f) le coût total de ladite location ;
  - g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ;
  - h) la durée du bail ;
  - i) propriétaire de l'espace loué ;
  - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant ;
  - k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse ;
  - l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
15. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés ;
  - b) La valeur estimée de ceux-ci ;
  - c) Les coûts d'entretien annuel ;
  - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci ;
16. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux ;
  - b) les coûts ;
  - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
17. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
  - b) le titre de la fonction ;
  - c) l'adresse du port d'attache ;
  - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés ;
  - e) la prime de départ versée, le cas échéant ;
  - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus ;
  - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale relèvent-ils ;
  - h) la description de tâches ;
  - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet ;
  - j) le nombre total d'employés au cabinet ;
  - k) la masse salariale totale par cabinet ;

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

# **TABLE DES MATIÈRES**

---

l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée ;  
m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directives sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directives concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

18. Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
  - b) la circonscription électorale ;
  - c) le montant attribué ;
  - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
19. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne ;
  - b) le poste occupé ;
  - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
  - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle ;
  - e) la date de l'assignation hors structure ;
  - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ;
  - g) les prévisions pour 2022-2023.
20. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial ;
  - b) le salaire ;
  - c) le poste actuel, s'il y a lieu ;
  - d) la date de la mise en disponibilité ;
  - e) les prévisions pour 2022-2023.
21. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ;
  - b) par catégorie d'âge ;
  - c) prévisions pour 2022-2023.
22. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne ;
  - b) le poste occupé et le nom de l'organisme ;
  - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
  - d) l'assignation initiale ;
  - e) l'assignation actuelle ;
  - f) la date de l'assignation hors structure ;
  - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
23. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun ;
  - b) le fournisseur ;
  - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

24. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisés par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

**#** **TABLE DES MATIÈRES**

---

25. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
  - a) le nom du site Web ;
  - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
  - c) les coûts de construction du site ;
  - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
  - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait, et les raisons du changement) ;
  - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites, ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
  - g) la fréquence moyenne de mise à jour ;
  - h) le responsable du contenu sur le site ;
  - i) les noms de domaines réservés ;
  - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
26. Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
  - a) les régions et les villes visitées ;
  - b) les personnes et organismes rencontrés ;
  - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
  - d) les raisons du déplacement ;
  - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
  - f) les coûts ventilés ;
  - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
27. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022:
  - a) le détail des mandats ;
  - b) le coût (déplacements, etc.) ;
  - c) le nombre de ressources affectées ;
  - d) le nombre de rencontres ;
  - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ;
  - f) l'objet ;
  - g) les dates.
28. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
29. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.
30. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère et les projections pour l'année 2022-2023.
31. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2021, pour 2022-2023.
32. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
33. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
34. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

---

35. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
36. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
37. Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :
  - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
  - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
  - a) la dépense totale (opération et capital) ;
  - b) les grands dossiers en cours ;
  - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
  - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
  - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
42. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
43. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
  - a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
  - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
  - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
44. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
  - a) La date ;
  - b) La nature ;
  - c) Les questions posées ;
  - d) Les réponses ;
  - e) La firme retenue ;
  - f) Les coûts.
45. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
  - a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
  - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
46. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

**#** **TABLE DES MATIÈRES**

---

47. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :
- a) Fournir tout scénario et étude réalisés par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022.
  - b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination.
  - c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.
48. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
49. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.
50. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

**COVID-19**

51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :
- a. Nombre d'employés au total en ayant bénéficié
  - b. Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022;
  - c. Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'acquisition de matériel
53. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.
54. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022:
- a) Les sommes dépensées;
  - b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
  - c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
55. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :
- a) Le total des sommes dépensées;
  - b) Le nom des fournisseurs retenus;
  - c) La liste des contrats.
56. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.
57. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
- a) le nombre d'autorisations;
  - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
  - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
  - d) le montant accordé;
  - e) les motifs de la demande;
58. Nombre de **demandes d'accès à l'information par l'organisme en 2021-2022**:
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
  - b) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
  - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
  - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
59. La **liste des personnes et le mandat des comités formés** par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**Demandes de renseignements généraux de l'opposition**

---

<b>#</b>	<b>TABLE DES MATIÈRES</b>
----------	---------------------------

---

60. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.
  - a) Nombre de stagiaires reçus;
  - b) Heures de stages effectués;
  - c) Rémunération totale déboursée
  
61. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.
  
62. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.
  
63. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-01**

Liste des voyages hors Québec du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission et inscrire le but et l'objet du déplacement;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
  - les détails de ces ententes;
  - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
- k) Toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions;
- l) le montant dépensé pour l'achat de crédits de carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre par le voyage.

Le détail des déplacements hors Québec est présenté dans le tableau ci-annexé.

Les renseignements concernant les titulaires d'un emploi supérieur, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>

**RG-01 Annexe**

Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Personnes rencontrées	Nom des participants	Commentaires	Total des coûts
Aucun déplacement hors Québec en 2021-2022						

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-02**

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels **au Québec** et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022:

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucun déplacement en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par le dirigeant d'organisme pendant la période.

L'information fournie à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-03**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) et peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/engagements-financiers-et-contrats.html>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

**Annexe à la fiche RG-03 Campagnes de publicité et de sensibilisation 2021-2022 (contrats de moins de 25 000 \$)**

**Campagnes de sensibilisation**

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
CBCS: Obligations des co-proprétaires (condo)	5 000 \$	CondoLegal.com	Contrat négocié	Partenariat	févr-22	Soutien à l'écriture du livre: <i>Travaux en condo : tout ce qu'il faut savoir</i> (sensibilisation au CBCS)

**Congrès, Colloques et Salons**

Location espace, transport, montage kiosque et visibilité.	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Congrès AQEI 2021	3 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	20 avril 2021	Sensibiliser les entrepreneurs sur la mission de la RBQ et sur les grands dossiers à venir
Répertoire de formation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)	3 500 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	1 juin 2021	Partenariat avec la CMEQ - Sensibiliser les entrepreneurs à l'importance de maintenir à jour leur connaissance
Événements CONTECH - bâtiment (Qe et MTL)	2 900 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	14 oct. et 11 nov. 2021	Partenariat ExpoContech (Groupe Contex inc) - Informer les intervenants de la réglementation en plomberie (Code)
Séminaire de formation de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ)	4 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	14 oct. et 15 nov. 2021	Partenariat avec l'ATPIQ - Sensibiliser sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec	10 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	16 au 19 octobre 2021	Partenariat avec l'AGSICQ - Sensibiliser sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)	5 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	23 octobre 2021	Partenariat avec la CMEQ - sensibiliser les intervenants en électricité sur la réglementation
Congrès Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ)	5 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	16 au 18 février 2022	Partenariat avec la CEGQ - Sensibiliser les intervenants sur leur rôle et sur la réglementation
MTESS - Frais d'entreposage du kiosque et matériel	795 \$	MTESS			avril 2021 à mars 2022	Entreposage sécuritaire du matériel promotionnel de la RBQ

**Campagnes de publicité**

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
CBCS: Obligations du propriétaire de bâtiment	4 720 \$	Magazine Maintenance	Gré à gré	Publicité / partenariat	15 septembre 2021	Informers les propriétaires de bâtiment des exigences d'entretien, d'inspection et de vérification du CBCS (façades, stationnements, tours de refroidissement, système de protection incendie, registre, etc.)
Travaux de rénovation après sinistre	3 500 \$	Édition Protégez-vous	Gré à gré	Publicité / partenariat	8 décembre 2021	Sensibiliser les consommateurs de l'importance de bien s'informer avant d'engager un entrepreneur pour des travaux de construction après un sinistre.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-04**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Événement organisé par la RBQ :

Aucun événement n'a été organisé par la RBQ pour cette période.

Événement organisé par un professionnel ou par une firme externe :

Aucun événement n'a été organisé par un professionnel ou par une firme externe pour cette période.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-05**

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Organisées par le ministère ou l'organisme :

Nous n'avons pas de formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

Données par une firme externe :

- Montant : 519,98 \$  
Nom du fournisseur : Centre québécois d'excellence numérique au Secrétariat du Conseil du trésor  
But visé par la dépense : Découvrir les innovations en matière de transformation numérique au gouvernement du Québec : Transformation numérique gouvernementale, Innovation, cyberdéfense, expérience utilisateur et employé, changement de culture, maturité numérique, et intelligence artificielle.
- Montant : 1 467 \$  
Nom du fournisseur : isarta  
But visé par la dépense : Rédaction UX
- Montant : 3 660 \$  
Nom du fournisseur : Université de Laval  
But visé par la dépense: Traiter des principes généraux dans le design des interfaces, les caractéristiques des utilisateurs; leurs tâches et environnement; les caractéristiques des interfaces et outils (graphiques, multimédias, etc.); les règles et principes de design; la structure de pages Web; la présentation de l'information; l'évaluation de la qualité des interfaces et les exemples de bon et mauvais design.
- Montant : 967,50 \$  
Nom du fournisseur : Groupe Contex inc.  
But visé par la dépense: Présenter différentes conférences par des M/O et des partenaires externes expliquant différents sujets ou projets liés aux médias sociaux.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-06**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Les informations sur les contrats figurent dans le tableau annexé à la présente fiche.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information est aussi disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement : <https://seao.ca/>.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06\_ANNEXE 1

1er avril 2021 au 28 février 2022

<b>Contrats octroyés</b>			
<b>#</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Montant contrat</b>	<b>Description</b>
1	ABCP Architecture et urbanisme inc.	10 000,00 \$	Estimation des impacts monétaires des modifications réglementaires en lieux de baignade
2	Association des stations de ski du Québec	63 060,00 \$	Sensibilisation sur l'utilisation des remontées mécaniques
3	Aviseo Conseil inc.	62 969,50 \$	Étude d'impacts monétaires relatifs à l'introduction de nouvelles exigences suite à l'intégration du chapitre VI Inspection d'un bâtiment dans la Loi sur le bâtiment
4	Aviseo Conseil inc.	30 000,00 \$	Étude comparative et étalonnage de certaines bonnes pratiques sur les inspections en bâtiment préachat
5	CBCI Telecom Canada inc.	266 591,63 \$	Acquisition de systèmes intégrés de conférence Web et de téléviseurs
6	CBCI Telecom Canada inc.	20 976,67 \$	Installation des systèmes de visioconférence
7	Coginov	32 675,00 \$	Rehaussement de la plateforme Gestion virtuelle
8	Conseillers Acti-Communications inc.	19 200,00 \$	Programme de formation en écriture stratégique
9	Consilium cabinet d'affaires gouvernementales inc.	40 000,00 \$	Représentation et accompagnement de la Régie du bâtiment du Québec auprès des autorités autochtones
10	Documens Traduction	6 211,60 \$	Traduction de fiches d'information et de profils de compétences
11	Évaluation Personnel Sélection International inc.	27 460,00 \$	Acquisition d'une plateforme de testing en ligne et services professionnels pour les processus de qualification
12	Geniova Consultants inc.	14 300,00 \$	Formation aux inspecteurs des remontées mécaniques
13	GLT+ inc.	22 000,00 \$	Analyse des impacts monétaires pour les attestations de conformité
14	IHS Markit Canada ULC	190 015,00 \$	Abonnement à la base de données de normes et codes
15	Le Cabinet des relations publiques NATIONAL inc.	24 475,00 \$	Accompagnement et service-conseil en matière de gestion de crise et d'image
16	Le Cabinet des relations publiques NATIONAL inc.	16 300,00 \$	Accompagnement et service-conseil en matière de gestion de crise et d'image
17	Les professionnels aidants inc.	247 500,00 \$	Services administratifs pour les salles de courrier
18	Lemieux Nolet, comptables professionnels agréée S.E.N.C.R.L.	44 900,00 \$	Accompagnement dans la réforme et la révision de la tarification
19	Les Solutions Victrix inc.	24 500,00 \$	Effectuer une évaluation couvrant les risques et les mécanismes de gestion en matière de sécurité de l'information
20	Mac Design Enr.	7 950,00 \$	Mise à jour des illustrations du guide normatif d'accessibilité universelle
21	Malenfant Dallaire, S.E.N.C.R.L.	32 000,00 \$	Audit des états financiers de la Régie du bâtiment du Québec clos au 31 mars 2021

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06\_ANNEXE 1

1er avril 2021 au 28 février 2022

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
22	Misencad inc.	10 000,00 \$	Réalisation de dessins techniques d'installations d'équipements pétroliers
23	Morneau Shepell LTD.	124 800,00 \$	Programme d'aide aux employés
24	Mouvement québécois de la qualité	19 565,00 \$	Formation ceinture verte de la méthode Lean six sigma
25	Novexe inc.	100 100,00 \$	Services professionnels pour réaliser le projet "Espace projet - Modèle 2.0 et améliorations de certaines fonctionnalités" et assurer le soutien opérationnel et technique des progiciels
26	Novexe inc.	12 500,00 \$	Renouvellement annuel des licences Brightwork
27	Panavideo inc.	8 097,47 \$	Licences pour la mise à jour du logiciel Omnicast afin de mettre le système de vidéosurveillance sur le réseau
28	Paula Marquis	12 000,00 \$	Accompagnement et expertise-conseil pour l'élaboration des descriptions d'emploi
29	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.	97 000,00 \$	Analyses d'impacts réglementaires relatives à des modifications au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs
30	Service national des sauveteurs inc.	95 000,00 \$	Activités de sensibilisation des lieux de baignade
31	Services de gestion MJA inc.	5 796,08 \$	Travaux électriques et de câblage sur l'aménagement du 8e étage à Place D'Youville et ajustement au 12e étage
32	Sigmund inc.	23 750,00 \$	Réalisation d'entrevues individuelles et de tests utilisateurs avec la clientèle
33	Solutions d'affaires UL Canada inc.	45 000,00 \$	Formation sur l'efficacité énergétique
34	Solutions Necando inc.	67 990,00 \$	Assistance dans l'exploitation d'i2 et formations
35	Systèmes de gestion Heuristic inc.	48 000,00 \$	Expertise spécialisée en TimeControl pour le déploiement d'un outil de gestion des feuilles de temps
36	The National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors	9 552,03 \$	Formation obligatoire sur les qualifications requises à titre d'inspecteur en équipements sous pression dans le cadre de l'agence d'inspection autorisée

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-07**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Vous trouverez l'information présentée en annexe.

Ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) à l'exception des réponses aux sous-questions b), d) et e).

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

### RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-07\_ANNEXE 1 - Liste des appels d'offres publics

1er avril 2021 au 28 février 2022

#	Nom de l'adjudicataire	Montant de la soumission	Objet du contrat	Date de début/fin	Mode de sollicitation	Autre(s) soumissionnaire(s) et montant(s) soumis	Délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat
1	Morneau Shepell	124 800,00 \$	Programme d'aide aux employés	2021-05-01 au 2024-04-30	Appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix - Prix ajusté le plus bas	Les psy trucs inc. : inconnu	67 jours Publication le 2021-02-23 et octroi du contrat le 2020-05-01 La deuxième soumission reçue n'était pas conforme et par conséquent, l'enveloppe de prix n'a pas été ouverte.
2	CBCI Telecom Canada inc.	342 740,88 \$	Acquisition de systèmes intégrés de conférence Web et de téléviseurs	2021-05-03 au 2024-05-02	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix	Solotech inc. : lot 1 : 237 562,73 \$ lot 2 : 152 351,27 \$ XYZ Technologie Culturelle inc. : lot 1 : 297 454,88 \$ lot 2 : 155 659,52 \$ Genesis Integration : lot 2 : 239 513,16 \$	54 jours Publication le 2021-03-10 et octroi du contrat le 2021-05-03 Il s'agit d'un appel d'offres fait conjointement avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Chacune des organisation a conclu un contrat distinct selon ses besoins. Le montant de la soumission est donc un combiné des besoins des deux organisations. La répartition des contrats pour les deux lots est comme suit : 266 591,63 \$ pour la RBQ et 76 149,25 \$ pour le MAMH.
3	Les professionnels aidants inc.	247 500,00 \$	Services administratifs pour la gestion des salles de courrier	2021-07-01 au 2024-06-30	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix	Services Epajus : 259 200 \$ Groupe de sécurité Garda SENC : 320 962,50 \$	50 jours Publication le 2021-05-12 et octroi du contrat le 2021-07-01
4	----	----	Étude des impacts monétaires des travaux de modifications des chapitres II Gaz et V Électricité du Code de construction et des chapitres II Électricité et III Gaz du Code de sécurité	----	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix	9379-9351 Québec inc. : lot 2 : 47 007 \$	Publication le 2021-10-12 Appel d'offres annulé avant l'adjudication. La seule soumission reçue était non admissible et non conforme.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION  
 RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-07\_ANNEXE 1 - Liste des appels d'offres publics

1er avril 2021 au 28 février 2022

#	Nom de l'adjudicataire	Montant de la soumission	Objet du contrat	Date de début/fin	Mode de sollicitation	Autre(s) soumissionnaire(s) et montant(s) soumis	Délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat
5	----	----	Analyse des mesures équivalentes ou différentes	----	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix	Les Entreprises ASN inc. : 197 600,00 \$ Jensen Hughes Consulting Canada Ltd : 553 280, 00 \$	Publication le 2021-09-15 Appel d'offres annulé avant l'adjudication. Le montant d'une des soumissions était excessivement supérieure à l'estimation alors que l'autre était non conforme.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-8**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022:

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

# *Régie du bâtiment du Québec*

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

#### RG-09

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la RBQ a rapatrié tous les services associés aux technologies de l'information. Ceux-ci étaient pour la plupart impartis au MTESS, à l'exception des services bureautiques et d'infrastructures technologiques, qui demeurent impartis à Infrastructures technologiques Québec (ITQ).

Les informations sur les projets de développement informatique figurent dans le tableau de la page suivante.

L'information fournie en réponse à cette question inclut notamment deux projets en phase d'exécution visibles dans le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

**Liste des projets de développement informatique de plus de 100 000 \$ (capitalisables), en vigueur en date du 28 février 2022**

Nom du projet	Nature du projet	Budget prévu pour le projet	Dépenses estimées 2021-2022 (au 28 février 2022)	Pourcentage de réalisation	Date de début / Date de fin	Statut	Commentaires
Développer un système de soutien aux activités d'inspection	Développement d'une solution permettant de moderniser le système de soutien aux interventions d'inspection.	15 225 400 \$	83 078 \$	38 %	2017-02-01 2024-12-31	En cours	Note 1
P2 Implanter les outils informatiques de la VPE	Programme composé de quatre (4) projets ayant pour objectif de doter la RBQ de systèmes soutenant les processus d'enquête, soit la gestion du renseignement, des enquêtes et des poursuites.	6 258 300 \$	203 626 \$	64 %	2016-09-26 2023-07-12	En cours	Note 2
Réingénierie et informatisation du processus de qualification professionnelle des répondants	Le projet vise principalement la mise en place d'une solution numérique permettant la gestion des examens de la RBQ et permettant de supporter les 4 phases d'activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conception d'un examen;</li> <li>• L'administration d'un examen;</li> <li>• La correction et la révision d'un examen;</li> <li>• L'évaluation d'un examen.</li> </ul>	3 208 000 \$	76 735 \$	29 %	2020-06-10 2024-06-30	En cours	Note 3
Amélioration de l'outil de saisie du temps pour la gestion de l'horaire variable.	Le projet vise à gérer l'horaire variable, à identifier la capacité de l'organisation et au calcul du coût de revient.	258 735 \$	86 890 \$	35 %	2020-04-01 2022-12-31	En cours	Note 4
Espace projets-Modèle 2.0 et amélioration de certaines fonctionnalités	Le projet vise à améliorer l'environnement de projets pour la gestion du portefeuille de projets. Voici quelques exemples d'améliorations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir un modèle spécifique aux projets TI qualifiés selon les règles du SCT;</li> <li>• Ventilation du coût RBQ par année financière ;</li> <li>• Capitalisation des projets TI qualifiés : Numéro et date de décision;</li> <li>• Intégrer un nouveau module de gestion des bénéfices.</li> </ul>	161 100 \$	56 688 \$	40 %	2021-02-15 2022-10-31	En cours	Note 5

Nom du projet	Nature du projet	Budget prévu pour le projet	Dépenses estimées 2021-2022 (au 28 février 2022)	Pourcentage de réalisation	Date de début / Date de fin	Statut	Commentaires
Développement d'une solution TI - Formation continue de certains répondants	<p>Le projet vise à mettre en place une prestation électronique pour supporter le règlement afin de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la publication d'une bibliothèque de formation reconnue;</li> <li>Faciliter la saisie des heures de formation reçues par les répondants;</li> <li>Élaborer un mécanisme de vérification et de suivi des heures de participation à des activités de formation continue pour les répondants.</li> </ul>	690 450 \$	330 023 \$	85 %	2020-04-16 2022-06-30	En cours	Note 6

Les projets ci-dessus ont tous suivi le même processus d'évaluation, c'est-à-dire l'élaboration d'un dossier d'opportunité (ou équivalent) et d'un dossier d'affaires. Cela a notamment permis d'analyser les possibilités qu'offre le marché (logiciel libre, infonuagique, etc.).

**Note 1 :** Le dossier d'affaires a été approuvé au Conseil du trésor le 2 mars 2021. La RBQ travaille en collaboration avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la rédaction et le lancement de l'appel d'offres.

**Note 2 :** Il s'agit d'un programme dont certains projets ont déjà été complétés. Un appel d'offres pour l'acquisition de système de mission n'a eu aucun soumissionnaire en 2018-2019, mettant le projet en suspens. Des travaux de mise à jour du besoin ont été complétés. La RBQ vise lancer un nouvel appel d'offres d'ici la fin de l'année en collaboration avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). La RBQ travaille présentement en collaboration avec le CAG pour la rédaction de l'appel d'offres.

**Note 3 :** Le dossier d'affaires a été approuvé au Conseil du trésor le 7 décembre 2021. L'appel d'offres sera lancé au courant de l'année 2022.

**Note 4 :** Le projet est en développement afin de bonifier les fonctionnalités de la solution existante et d'élargir son utilisation à l'ensemble des employés de la RBQ. Le développement devrait se terminer à la fin de l'année 2022.

**Note 5 :** Le projet est en développement afin de bonifier les fonctionnalités de la solution existante pour améliorer la gestion du portefeuille de la RBQ et faciliter les différentes redditions de compte. Le développement devrait se terminer en 2022.

**Note 6 :** Le dossier d'affaires a été approuvé par le comité d'administration de la RBQ le 13 octobre 2021. Le projet a été implanté le 25 mars dernier afin de respecter la date d'entrée en vigueur du règlement du 1<sup>er</sup> avril 2022.

*ORégie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-10**

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - I a) au Québec
  - II b) à l'extérieur du Québec

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Ce tableau correspond aux dépenses pour les membres de la haute direction.

<b>Dépenses</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022</b>
a) la photocopie	9 054,52 \$
b) le mobilier de bureau	0 \$
c) l'ameublement - divers mobiliers pour la RBQ	0 \$
d) décoration et embellissement	0 \$
e) le distributeur d'eau de source	0 \$
f) le remboursement des frais de transport	8 004,68 \$
g) le remboursement des frais d'hébergement	7 225,47 \$
h) le remboursement des frais de repas	4 088,30 \$
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 \$
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	
• au Québec	0 \$
• à l'extérieur du Québec	0 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-11**

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) les coûts reliés aux dépassements des forfaits des données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

- c) L'appareil est généralement fourni gratuitement à la signature du contrat.
- d) et e) Depuis août 2012, le coût des contrats téléphoniques est assimilable au coût d'utilisation. De façon générale, les contrats téléphoniques sont basés sur une offre gouvernementale standard pour tous les ministères et organismes.
- h) Il n'y a eu aucun frais d'itinérance.
- i) 2 959,84 \$
- j) Il y a peu ou pas de coût de résiliation, car la RBQ évite généralement de résilier un contrat.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25)* <https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>.

# Régie du bâtiment du Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

#### RG-12

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023:

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus.
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins.
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
  - a. le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi.
- r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs.
- s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Les réponses sont données aux pages suivantes.

**a-b) LE NOMBRE ET LA REPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FEMININ, DES PERSONNES HANDICAPEES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTES CULTURELLES POUR CHAQUE CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC...)**

Les données présentées sont celles de l'année 2021-2022. Les pourcentages présentés sont établis en comparant les données de l'**effectif régulier** par rapport à l'**effectif régulier total en lien d'emploi au 28 février 2022**, soit 512 employés réguliers.

**Répartition par catégorie d'emplois, sexe et groupe d'âge**  
(données au 28 février 2022)

<b>Personnel d'encadrement</b>						
<b>Groupes d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
- de 35 ans	19	3,7	23	4,5	42	8,2
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>3,7</b>	<b>23</b>	<b>4,5</b>	<b>42</b>	<b>8,2</b>

<b>Professionnels</b>						
<b>Groupes d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
- de 35 ans	7	1,4	17	3,3	24	4,7
35 ans et plus	90	17,6	85	16,6	175	34,2
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>18,9</b>	<b>102</b>	<b>19,9</b>	<b>199</b>	<b>38,9</b>

<b>Fonctionnaires</b>						
<b>Groupes d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
- de 35 ans	10	2,0	22	4,3	32	6,3
35 ans et plus	119	23,2	120	23,4	239	46,7
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>25,2</b>	<b>142</b>	<b>27,7</b>	<b>271</b>	<b>52,9</b>

<b>TOTAL</b>						
<b>Groupes d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
- de 35 ans	17	3,3	39	7,6	56	10,9
35 ans et plus	228	44,5	228	44,5	456	89,1
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>47,9</b>	<b>267</b>	<b>52,1</b>	<b>512</b>	<b>100,0</b>

**Répartition des membres de groupes cibles par catégorie d'emplois et groupe d'âge**  
(données au 28 février 2022)

<b>Personnel d'encadrement</b>				
<b>Groupes d'âge</b>	<b>Personnes handicapées</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Autochtones</b>	<b>Minorités visibles et ethniques</b>
- de 35 ans	0	0	0	0
35 ans et plus	0	0	0	10
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

<b>Professionnels</b>				
<b>Groupes d'âge</b>	<b>Personnes handicapées</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Autochtones</b>	<b>Minorités visibles et ethniques</b>
- de 35 ans	0	0	0	5
35 ans et plus	2	1	0	48
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>53</b>

**Fonctionnaires**

Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Minorités visibles et ethniques
- de 35 ans	1	0	0	8
35 ans et plus	1	2	2	114
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>122</b>

**TOTAL**

Groupes d'âge	Personnes handicapées		Anglophones		Autochtones		Minorités visibles et ethniques	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
- de 35 ans	1	0,2	0	0,0	0	0,0	13	2,5
35 ans et plus	3	0,6	3	0,6	2	0,4	172	33,6
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0,8</b>	<b>3</b>	<b>0,6</b>	<b>2</b>	<b>0,4</b>	<b>185</b>	<b>36,1</b>

**Mise en garde** : Il n'est pas possible de calculer un taux de représentativité global des membres de groupes cibles en additionnant le taux de représentativité pour chacun des groupes cibles, car les cibles de représentativité sont établies pour chacun des groupes et non pour l'ensemble. Par ailleurs, un même individu peut se retrouver dans plus d'un groupe cible.

**Les données pour les questions c) d) e) f) et g) concernent le personnel régulier et occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique.**

**c) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL** (données au 28 février 2022)  
Les données fournies incluent les absences en maladie (code 120) et les absences en invalidité (codes 246 et 248).

Catégories	2021-2022
Personnel d'encadrement	431,46
Professionnels	2254,62
Fonctionnaires	3983,49
<b>Total</b>	<b>6669,57</b>

**d) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI** (données au 28 février 2022) <sup>1</sup>

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Personnel d'encadrement	22	7	7	6
Professionnels	113	96	3	0
Fonctionnaires	173	128	0	0
<b>Total</b>	<b>308</b>	<b>231</b>	<b>10</b>	<b>6</b>

<sup>1</sup> Au 28 février 2022, le total des employés réguliers et occasionnels à la RBQ, est de 555.

**e) LE NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES TRAVAILLEES PAR LE PERSONNEL ET LA REPARTITION DE LA REMUNERATION DE CES HEURES SUPPLEMENTAIRES, LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL** (données au 28 février 2022)

Catégories	2021-2022 (heures supplémentaires)		
	Nombre d'heures payées	Nombre total d'heures compensées	Total
Professionnels	4807,01	901,87	5708,88
Fonctionnaires	7677,01	922,67	8599,68
<b>Total</b>	<b>12484,02</b>	<b>1824,54</b>	<b>14308,56</b>

**f) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL** (données au 28 février 2022)  
*Le nombre de jours de vacances fait référence à l'utilisation du code d'absence 110.*

Catégories	2021-2022
Personnel d'encadrement	842,5
Professionnels	3941,8
Fonctionnaires	5183,9
<b>Total</b>	<b>9968,3</b>

**g) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE PAR CATÉGORIE D'EMPLOI** (données au 28 février 2022)<sup>1</sup>

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Personnel d'encadrement	19	21	2	0
Professionnels	145	63	4	0
Fonctionnaires	195	103	3	0
<b>Total</b>	<b>359</b>	<b>187</b>	<b>9</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Au 28 février 2022 le total des employés réguliers et occasionnels à la RBQ, est de 555.

**h) LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE**

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

**i) LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPs, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS**

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

**j) L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS REGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIÈRES ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS.**

Régions administratives	2021-2022 (au 28 février 2022)				
	Cadre	Prof.	Tech.	Soutien	Total
01 Bas- Saint-Laurent		3	6	1	10
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		3	3	2	8
03 Capitale-Nationale	15	81	49	7	152
04 Mauricie	1	8	8	2	19
05 Estrie	0	6	7		13
06 Montréal	21	83	87	22	213
07 Outaouais		3	8		11
08 Abitibi-Témiscamingue			2	0	2
13 Laval	3	6	35	4	48
16 Montérégie	2	6	26	2	36
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>199</b>	<b>231</b>	<b>40</b>	<b>512</b>

**k) L'EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYES REGULIERS BENEFICIANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITE DE LA TACHE A ACCOMPLIR (EXPERT ET EMERITE)**

Année	Catégories d'emploi	Total
2021-2022 (au 28 février 2022)	Professionnel	40

**l) LE NOMBRE D'EMPLOYES REGULIERS BENEFICIANT D'UN TRAITEMENT SUPERIEUR A CELUI NORMALEMENT PREVU POUR LA TACHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE**

Année	Personnel d'encadrement	Professionnels	Fonctionnaires	Total
2021-2022 (au 28 février 2022)	0	0	2	2

Les données incluent uniquement le personnel ayant un traitement hors échelle.

**m) LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPALE DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGION) :**

Se référer à la réponse de RG12 j).

**n) LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR LES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**o) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**p) LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉS PAR RAISONS DU DÉPART :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**q) LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS, VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI :**

Aucun poste n'a été aboli du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022.

**r) L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**s) LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION**

On dénombre 108 postes vacants à la RBQ au 28 février 2022.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-13**

Pour chaque ministère et organisme public, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 :

- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2021-2022 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

**a) Le nombre de départs à la retraite 2021-2022**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines**

Les règles gouvernementales relatives au taux de renouvellement de l'effectif à la suite des départs à la retraite ont pris fin le 31 mars 2015.

**c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2022-2023 et les indemnités de retraites qui seront versées**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats**

Au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022, la Régie du bâtiment du Québec a engagé 8 retraités de la fonction publique par voie de recrutement à titre d'employé occasionnel.

Au cours de cette même période, la Régie du bâtiment du Québec n'a octroyé aucun contrat de services professionnels à un retraité de la fonction publique ou parapublique.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-14**

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement et de rénovation réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Les informations demandées sur les baux sont fournies en annexe à la présente fiche.

Concernant l'item g) :

<b>OBJET</b>	<b>COÛT</b>
Coût <sup>1</sup> des travaux liés à la modernisation du bureau de Longueuil au 201, Place Charles-Lemoyne	25 076 \$

<sup>1</sup> Comme aucune facturation n'a été émise pour ce projet à ce jour, les coûts sont une estimation des honoraires professionnels au 28 février 2022.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) à l'adresse <https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>.

À noter qu'il n'y a aucun coût lié à une résiliation de bail en cours d'année.

## Annexe - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes

Objet	Propriétaire	Coût (par mois)	Surface	Durée du bail
Location - bureau 170 rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 120 Gatineau	Société québécoise des infrastructures (SQI)	8 018 \$	363 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location - bureau 3885 boul. Harvey, 4 <sup>ème</sup> étage Saguenay	Barrasso, Vincenzo*	7 053 \$	410 m <sup>2</sup>	1995-06-01 2022-12-31
Location - bureau 1800 le Corbusier, 1 <sup>er</sup> étage Laval	9118-9308 Québec inc*	18 365 \$	1 164 m <sup>2</sup>	2000-05-01 2022-04-30
Location - bureau 201 Place Charles-Lemoyne, bureau 3.10 Longueuil	SQI	13 458 \$	877 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location - bureau 255 boul. Crémazie Est Montréal	Cominar *	97 780 \$	4 808 m <sup>2</sup>	2020-07-17 2030-12-16
Location - bureau 800 Place d'Youville Québec	Édifce d'Youville inc*	109 307 \$	4 057 m <sup>2</sup>	2004-11-01 2026-10-31
Location – entrepôt 1665 boul. Wilfrid-Hamel Québec	SQI	1 148 \$	135 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location - bureau 337 rue Moreault, 1 <sup>er</sup> étage Rimouski	SQI	6 055 \$	393 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location - bureau 180 boul Rideau Rouyn-Noranda	SQI	3 480 \$	160 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location – bureau 200, rue Belvédère Nord, bureau 4.10 Sherbrooke	SQI	9 534 \$	472 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location – bureau 100, rue Laviolette, bureau 115 Trois-Rivières	SQI	9 184 \$	565 m <sup>2</sup>	Entente d'occupation <sup>1</sup>
Location – bureau 75 rue de Port-Royal Est Montréal	Rodimax*	10 046 \$	432 m <sup>2</sup>	2021-02-01 2026-01-31

\* Aucun bail n'a été signé directement entre la RBQ et les propriétaires de ces édifices, la SQI agissant en tant qu'intermédiaire.

<sup>1</sup> Pour tous les espaces de bureau dont la SQI est propriétaire, une entente d'occupation gouverne l'accord entre la SQI et la RBQ. L'entente d'occupation peut prendre fin suivant un préavis de départ de trois mois.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-15**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) La valeur estimée de ceux-ci;
- c) Les coûts d'entretien annuel;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Aucun actif immobilier excédentaire inoccupé.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-16**

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir:

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucun travail dans les bureaux occupés par la haute direction de la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-17**

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2018-2019 et 2019-2020;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Sans objet pour la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-18**

Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Sans objet pour la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-19**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022

Tous les membres du personnel rémunérés par la RBQ occupent un poste.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-20**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant:

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-21**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-22**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucune personne de la RBQ n'était dans cette situation.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
 DE L'OPPOSITION**

**RG-23**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Fournisseurs / Nature du service	Coûts
Centre d'acquisitions gouvernementales (droit d'auteur revue de presse écrite – 44 personnes)	13 021,23 \$
I.C.I. Influence communications inc. (Veille des médias électroniques pour abonnement annuel - tarifs de droit d'auteur)	13 013,19 \$
I.C.I. Influence communications inc. (revue de presse écrite)	8 385,81 \$
Publication Mass-Média inc. (abonnement Le courrier Parlementaire)	2 100,00 \$
Éditions juridiques FD (abonnement procédure pénale annotée)	131,50 \$
Éditions Yvon Blais (la Référence)	3 165,02 \$
Éditions Yvon Blais (mises à jour de l'ouvrage : Accès à l'info loi annotée)	396,00 \$
SOQUIJ (Azimut et plunitifs)	7 700,90 \$
SOQUIJ (L'Express)	800,00 \$
Publications du Québec (Légisquebec)	70,00 \$
Wolters Kluwer (mise à jour de l'ouvrage : Accès à l'info principes généraux et contentieux)	321,00 \$
Wilson Lafleur (renouvellement de l'abonnement aux ouvrages : La société par actions au QC, le Code de procédure civile, le Code Civil annoté, la Corporation sans but lucratif et le Code civil du Québec)	1 033,00 \$

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-24**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucune somme n'a été déboursée par la RBQ à cet effet pendant la période.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-25**

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.
- i) les noms de domaines réservés
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines

**Registre des détenteurs de licence**

<https://www.pes.rbq.gouv.qc.ca/RegistreLicences>

- a) **Le nom du site Web** : Registre des détenteurs de licence.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2021-2022.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : ces coûts sont compris dans l'entente globale avec l'ITQ et le MTESS.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou refonte en 2021-2022.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

**Microsite sur le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neuf**

<http://www.garantie.gouv.qc.ca/>

- a) **Le nom du site Web** : Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ.
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2021-2022.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ et le MTESS.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucune modernisation ou refonte en 2021-2022.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

**Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité**

<http://www.services.rbq.gouv.qc.ca/>

- a) **Le nom du site Web** : Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : Alphinat
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2021-2022.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** :
  - **Hébergement** : 150 \$ par mois.
  - **Entretien** : Aucuns frais.
  - **Mise à jour** : Aucuns frais. Les mises à jour sont effectuées à l'interne.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucune modernisation ou refonte en 2021-2022.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

#### **Site Web de la Régie du bâtiment du Québec**

[www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca)

- a) **Le nom du site Web** : Site Web de la Régie du bâtiment du Québec.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : la conception a été effectuée en 2011.
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2021-2022.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** :
  - **Hébergement** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.
  - **Entretien** : Inclus dans l'entente globale avec le MTESS.
  - **Mise à jour** : Aucun coût pour 2021-2022.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou refonte en 2021-2022.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-26**

Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes et organismes rencontrés;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc

Sans objet pour la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-27**

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022:

- a) le détail des mandats;
- b) coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

Sans objet pour la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-28**

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-29**

Le détail des crédits périmés et reportés et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-30**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2021-2022 de la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-31**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2021 pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-32**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucune somme n'a été reçue par la RBQ en provenance du gouvernement fédéral.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-33**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Les dispositions relatives au versement du boni au rendement exceptionnel ont pris fin. La dernière période de référence visée pour l'octroi du dernier boni au rendement ne pouvait être postérieure au 30 mars 2019. De ce fait, aucun versement de bonis n'a été effectué en 2021-2022.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-34**

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2021-2022, aucun boni ou autre rémunération variable fondés sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-35**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. ·

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucune prime de départ (incluant les montants versés pour bris de contrat) n'a été versée.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-36**

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-37**

Pour 2021-2022, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre à la RBQ qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-38**

Liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023.

Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-39**

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-40**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres), indiquer :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) Sommairement, la dépense totale, du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022, se détaille comme suit :

<b>Objets de coûts</b>	<b>Type</b>	<b>Montant</b>
Acquisitions matérielles et logicielles et services professionnels/informatiques	Fonctionnement	6 176 868 \$
Acquisitions matérielles et logicielles et services professionnels/informatiques	Capitalisable	775 051 \$

\* La liste des projets capitalisables est décrite dans la fiche RG-9.

- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- c) Voir la réponse donnée à la question RG-9.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- e) Voir la réponse donnée à la question RG-9.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-41**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-42**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le taux d'absentéisme.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-43**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2020-2021 et 2021-2022, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

a) 36 785,07 \$ du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022

b) **Ordres professionnels**

Barreau du Québec

Ordre des architectes du Québec

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-44**

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

La Régie du bâtiment du Québec n'a effectué aucun sondage ou enquête d'opinion en 2021-2022.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-45**

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

La RBQ n'a effectué aucune dépense de publicité au sein des médias communautaires, sur Internet ou sur les médias sociaux durant cette période.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-46**

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

Aucune somme n'a été déboursée par la RBQ à cet effet pendant la période.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-47**

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018

La sous-question a) semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

La réponse aux sous-questions b) et c) sera donnée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-48**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-49**

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022

La liste de contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022, s'il en est, est présentée à la réponse à la question RG-6.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

*Régie du bâtiment du Québec*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-50**

Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-51**

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
- b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022 ;
- c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-52**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

48 132,60 \$ du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-53**

Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RG-54**

Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) c) Sommes dépensées

Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022, la somme de 32 020,29 \$ a été dépensée pour les services du Programme d'aide aux employés (contrat externe).

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-55**

Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :

- a) Le total des sommes dépensées;
- b) Le nom des fournisseurs retenus;
- c) La liste des contrats.

Aucun coût supplémentaire versé par la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-56**

Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

Aucune visite de la CNESST dans les locaux de la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-57**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

Aucun contrat ayant été conclu entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 28 février 2022 n'a fait l'objet d'une autorisation en vertu de l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1).

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) : <https://www.seao.ca/>.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-58**

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2021-2022 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2021-2022 de la RBQ.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-59**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Les comités formés par la RBQ qui ont été actifs entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 28 février 2022 sont énumérés en annexe de la présente fiche, avec leur mandat et les organismes participants.

**SOURCE :** VPRCO-VPRI-VPE

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Stéphane Petit et Silvia Garcia et Jean-François Paquet

**DATE :** 2022-03-11

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité de concertation chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir l'adoption du nouveau chapitre Bâtiment du code de sécurité par les municipalités.</li> <li>• Identifier les besoins des municipalités l'ayant adopté et actualiser l'offre de service.</li> <li>• Orienter le développement de matériel à l'intention des services de sécurité incendie et des propriétaires.</li> <li>• Assurer une cohésion entre les meilleures pratiques de prévention.</li> </ul>	Association des techniciens en prévention incendie du Québec Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) Ministère de la Sécurité publique (MSP)
Comité directeur OPHQ-RBQ	Planifier les travaux pour améliorer les exigences en accessibilité	Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Comité directeur	Coordonner les pourparlers ayant lieu au sein des différents sous-comités (tarification, inspection et probité).	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Sous-comité inspection	Développer de nouvelles approches en inspection	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Sous-comité probité	Échanger sur les bonnes pratiques dans le domaine de la probité	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif sur le projet de règlement portant sur la détection du monoxyde de carbone dans les écoles	Consulter les principaux intervenants concernés par les nouvelles exigences visant l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone relié au système de détection et d'alarme incendie dans les écoles pourvues d'un appareil à combustion	Association canadienne d'alarme incendie ACSIQ Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) Association en codes et normes du bâtiment (ACCB) Centre de services scolaire des Montréal Centre de services scolaire des Laurentides CNESST Fédération des établissements d'enseignement privés Institut national de santé publique (INSPQ) MSP Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPO) SFPE SQI Service de sécurité incendie de Laval Service de sécurité incendie de Montréal
Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées	Analyser les modifications proposées au Code de construction pour émettre des avis ou recommandations. Ce comité a également comme mandat de soulever des enjeux relatifs à l'accessibilité et à la sécurité des bâtiments.	Coprésidé par la RBQ et l'OPHQ Composé de représentants des ministères et organismes, associations représentant les droits des personnes handicapées et les aînés, associations de propriétaires et gestionnaires d'immeubles, chercheurs et différentes parties prenantes.
Comité RBQ-CMEQ-HQ pour la révision du formulaire DA/DT	Réviser les informations du formulaire afin de faciliter le traitement des demandes d'alimentation et de déclaration de travaux en électricité par les entrepreneurs.	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Hydro-Québec Distribution

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité RBQ-CMEQ-HQ-ElectroFed pour les exigences concernant les bornes de recharge de véhicules électrique	Valider le calcul de charge à la suite des questions soulevées sur l'effet réel des assouplissements actuels du Québec relatifs aux calculs de charge des bornes de recharge, qu'un comité vérifie présentement si les prescriptions du Code canadien de l'électricité 2021 relatives aux calculs de charge des bornes de recharge assurent un calcul adéquat par rapport aux charges réelles pouvant être raccordées à un branchement du consommateur.	CMEQ Électro-Fédération Hydro-Québec Consultants en alimentation de bornes de recharges Fabricants d'appareillages de contrôle de charge (RVE)
Groupe interministériel sur l'utilisation d'eau de pluie non potable dans les bâtiments	Analyser et statuer sur l'utilisation plus large de l'eau de pluie non potable dans le nouveau Code national de la plomberie (CNP) édition 2020.	MAMH, MSSS, MELCC INSPQ École Polytechnique de Montréal
Comité RPA – solutions réglementaires pour les RPA	Examiner les problématiques vécues par les RPA en lien avec l'application du Code de construction et du Code de sécurité et proposer des pistes de solution.	MSSS MSP Regroupement québécois des résidences pour aînées Réseau québécois des OSBL d'habitations ACSIQ Association des techniciens en prévention incendie
Comité sur les bris d'infrastructures	Identifier et discuter des enjeux entourant les bris d'infrastructure occasionnés par les entrepreneurs en excavation	Énergir Gazifère Bell

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

<p>Comité consultatif 2021 sur le projet de révision de la réglementation en Électricité.</p>	<p>Présentation des principaux changements et modifications proposées aux dispositions des Chapitres V, «Électricité » du Code de construction et au Chapitre II – Électricité du Code de sécurité.</p>	<p>M/O du Québec : CNESST, MAMH, MSSS, MTQ MELCC, MSP, MAPAQ, SAAQ, SIQ, MERN</p> <p>OIQ;</p> <p>Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ);</p> <p>Union des municipalités du Québec (UMQ);</p> <p>Fédération québécoise des municipalités (FQM)</p> <p>Communauté métropolitaine de Québec;</p> <p>Ville de Montréal;</p> <p>Société de transport de la Ville de Montréal (STM);</p> <p>Ville de Sherbrooke;</p> <p>CMEQ;</p> <p>Association des constructeurs – propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec (ACPÉÉEQ);</p> <p>Association de la construction du Québec (ACQ);</p> <p>APCHQ;</p> <p>Association internationale des inspecteurs et inspectrices en électricité (AIIIE);</p> <p>Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ);</p> <p>Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ);</p> <p>Hydro-Québec;</p> <p>Hydro Sherbrooke;</p> <p>Hydro Joliette;</p> <p>Association des fabricants et manufacturiers de produits électriques (Electro-Fédération);</p> <p>Association des Consommateurs pour la Qualité dans la Construction (ACQC);</p> <p>Association des propriétaires du Québec (APQ);</p> <p>Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ);</p> <p>Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCCQ);</p> <p>CSA International;</p> <p>Groupe canadien d'approbation (GCA);</p> <p>Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ);</p> <p>Mobilité électrique Canada (EMC-MEC);</p>
---	---	---

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
		Association des firmes de génie civil Québec (AFG); AGSICQ
Comité stratégique HQ-CMEQ-RBQ (et sa table d'arrimage technique)	Explorer les enjeux qui peuvent toucher la réglementation et l'innovation dans le secteur de l'électricité au Québec, notamment sur les spécificités techniques et opérationnelles.	Hydro-Québec; CMEQ;
Comité sur les bâtiments agricoles	Analyse des propositions de modifications du CNRC pour introduire des exigences pour les bâtiments agricoles dans les éditions 2020 du CNB et du CNPI	MAPAQ; CNESST; MSP
Comité consultatif technique sur le projet de modification de la réglementation en équipements pétroliers	Consulter les différents intervenants sur les modifications proposées	MELCC; MERN; Association des distributeurs d'énergie du Québec Association des entrepreneurs pétroliers du Québec SHQ; Représentant des vérificateurs reconnus Suncor Valero Petrosur Groupe F Dufresne Costco Parkland Misencad Inc. SACRÉ-DAVEY EXPERTS-CONSEILS INC. Expertise CJF Groupe SM Tardif

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif sur le radon	Présenter les travaux de la RBQ et du CNRC sur les mesures d'atténuation des risques d'infiltration des gaz souterrains et consultation sur l'évolution de la réglementation	M/O du Québec : MSSS, MELCC, MAMH, MERN, CNESST INSPQ, OPHQ, SQI, SHQ, TAL  Santé Canada Association pulmonaire du Québec Éco-Habitation Ville de Québec Ville de Montréal Ville de Beloeil Garantie Construction Résidentielle (GCR) Association de la construction du Québec (ACQ) Association des propriétaires du Québec (APQ) Ordre des chimistes du Québec (OCQ) Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCQ) Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF) Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)
Comité sur l'Accord de conciliation des codes de construction	Informers les ministères et organismes des travaux en harmonisation	M/O du Québec : MAPAQ; MELCC; MFFP; MSP; CNESST; INSPQ; MAMH; MSSS; OPHQ; SQI; MERN  CCQ CMMTQ
Comité de suivi RBQ/MERN	Suivi de la mise en oeuvre de l'entrée en vigueur du Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉB) 2015 mod. Qc.	MERN
Groupe de travail sur le contenu du Code de sécurité pour le rapport d'appréciation du risque	Déterminer le contenu du Code de sécurité pour le rapport d'appréciation du risque et du guide à cet effet.	MSP Ville de Montréal Université de Sherbrooke Université de Sherbrooke Université de Sherbrooke GCM Consultants CRAIM

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2021-2022  
(du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Table de concertation RBQ-Associations municipales	L'objectif de cette table vise l'adoption d'un seul code de construction et d'un seul code de sécurité applicables partout au Québec	Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) Union des municipalités du Québec (UMQ)
Table de réflexion sur les dégâts d'eau	Trouver des solutions à la difficulté que rencontrent les Québécois propriétaires ou en copropriétés de contracter une assurance contre les dégâts d'eau.	Ministère de l'Éducation (MEQ) société québécoise des infrastructures (SQI) Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) Bureau des assurances du Canada (BAC) l'association canadienne de caution (ACC)

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-60**

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022**

- a) Nombre de stagiaires reçus :

Au 28 février 2022, on dénombre 12 personnes ayant œuvré comme stagiaires à la RBQ au cours de la période 2021-2022.

- b) Heures de stages effectuées :

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

- c) Rémunération totale déboursée :

Au 28 février 2022, la rémunération des stagiaires pour la période 2021-2022 s'élève à 104 152,34 \$.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-61**

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION**

**RG-62**

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DE L'OPPOSITION**

**RG-63**

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

La RBQ ne détient pas les renseignements au sujet de la perception des amendes en vertu de l'application de la Loi sur le bâtiment. C'est le Bureau des infractions et amendes du ministère de la Justice qui a la responsabilité de produire ces données.